

BRAYE-SUR-MAULNE

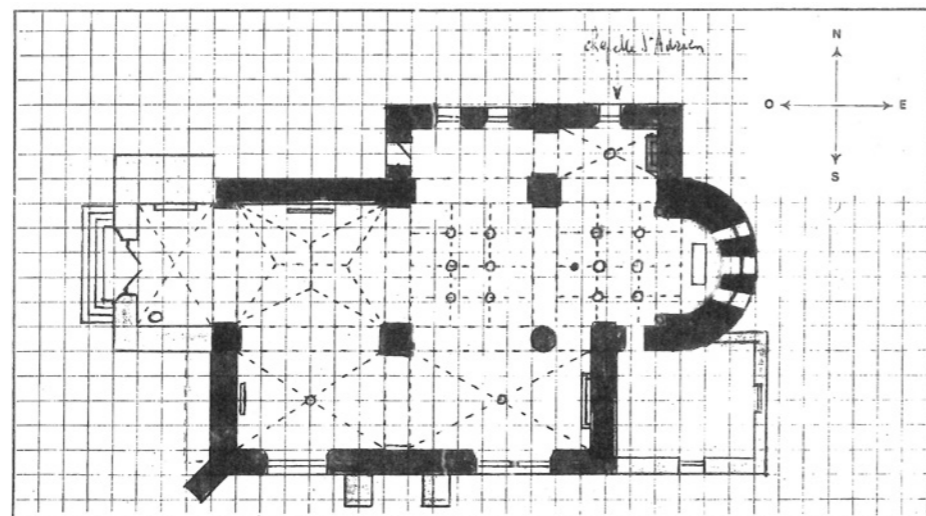
Canton Langeais, arrondissement Chinon, 178 habitants



1. Façade sud

L'ÉGLISE PAROISSIALE SAINT-PIERRE-ÈS-LIENS de Braye-sur-Maulne est située au centre du bourg, devant le cimetière qui englobe l'abside. À l'origine, il s'agissait d'un prieuré dépendant du chapitre de l'église métropolitaine de Tours, qui disposait d'une châtellenie et d'un droit de prévôté délégué à un maire. Avant la Révolution, la paroisse dépendait du diocèse d'Angers.

L'édifice est assez composite. Il ne reste de la construction d'origine que l'abside semi-circulaire en cul-de-four et une petite partie, côté nord, de la nef. Celle-ci se composait d'un vaisseau unique de quatre travées, dont la première, qui supporte le clocher, fut reconstruite au XIX^e siècle. La deuxième travée, voûtée d'ogives avec liernes et tiercerons, pourrait



2. Croquis



3. Vue nord-est



4. Façade est



5. Dais d'autel, fin XV^e siècle

dater du début du XVI^e siècle, tandis que les deux dernières ont été dotées de voûtes en caissons à la fin du XVI^e ou au début du XVII^e siècle. À la fin du XV^e ou au début du XVI^e siècle ont été ajoutées côté sud une chapelle formant collatéral correspondant aux deuxième et troisième travées,

et côté nord une autre plus petite, sur les deux dernières travées. Une partie de cette dernière, voûtée d'ogives et dédiée à saint Adrien, porte les armes des Jarret de la Mairie. Enfin, une sacristie a été construite en 1890, joignant la chapelle sud à hauteur de l'abside.

Hormis l'abside, construite en pierre de taille, le reste des murs est constitué de moellons en petit appareil. Le clocher, le portail et la chapelle Saint-Adrien sont enduits.

La façade sud, étayée de deux contreforts, est éclairée de deux fenêtres en plein cintre.



6. Vue intérieure vers l'est



7. Charpente

8. Dormition de la Vierge, XVII^e ou XVIII^e siècle

Côté nord, la première chapelle dispose de deux petites baies en plein cintre, et une autre baie plus grande perce le mur de la chapelle Saint-Adrien. L'abside est percée de trois petites baies en plein cintre, ornées de vitraux historiés du XIX^e siècle, comme les deux baies de la chapelle sud.

Le perron de huit marches permettant d'accéder à la porte de la façade sud a été aménagé en 1870. Le clocher carré est surmonté d'une flèche couverte d'ardoise, comme l'ensemble de la toiture de l'édifice, qui repose dans la nef sur une charpente en bois, rénovée en 1823 et 1854. La toiture des chapelles, perpendiculaires à la nef, est à deux pentes côté nord au-dessus de la chapelle Saint-Adrien, et à deux fois trois pentes côté sud.

L'église est pourvue d'un riche mobilier, qui a bénéficié d'un important travail de restauration et de mise en valeur depuis les années quatre-vingt-dix. L'abside est occupée par un tabernacle en pierre polychromée et un retable encadrant la baie centrale, en bois peint avec des traces de dorure, signé et daté « Testud, 1769 ». L'ensemble a été protégé en 1953. Dans la nef se trouve un dais d'autel de la fin du XV^e siècle en bois : il comporte deux panneaux peints représentant deux personnages, peut-être sainte Philomène et un autre saint (classé en 1965). La cloche de 1560 a été classée en 1999.

Les travaux que la Sauvegarde de l'Art français a soutenus à hauteur de 15 000 € en 2016 ont porté sur la réfection totale des couvertures (hors clocher), la reprise de la charpente et l'assainissement de la base des maçonneries.

Lydiane Gueit-Montchal

Arch. dép. Indre-et-Loire, G 716 (fabrique) ;
2 O 36/29 ; 5 V 78 ; 4 V 7 ; 77 W 279.

CRISSAY-SUR-MANSE

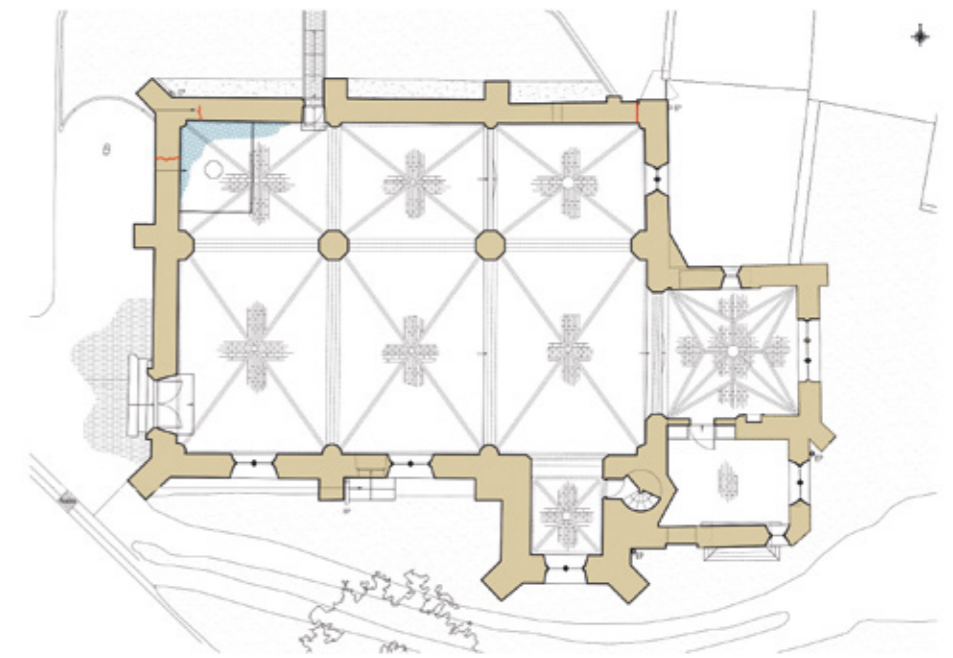
Canton Sainte-Maure-de-Touraine, arrondissement Chinon, 97 habitants
ISMH 1926

L'ÉGLISE PAROISSIALE SAINT-MAURICE de Crissay-sur-Manse a été édifée au XV^e siècle par la famille Turpin, et achevée en 1527, comme en témoignent l'inscription en haut de la flèche : « L'an mil cinq cent vingt et sept. Par Colin Durant et Jehan Oger fut ce plomb clochier parfait » et la dédicace. L'église, qui dépendait du prieuré de Saint-Cosme, devint prieuré-cure en 1540 lorsque Crissay fut érigé en paroisse. Le village doit son statut de site protégé depuis 1965 à la remarquable homogénéité de son bâti, datant essentiellement des XV^e et XVI^e siècle et bien préservé.

À présent situé sur une place bien dégagée et arborée, l'édifice en tuffeau a longtemps été intégré dans une cour bordée par les dépendances du prieuré, dont il ne reste que l'ancien presbytère devenu mairie. Il est constitué d'une large nef de trois travées et d'un seul bas-côté, au nord. Le chœur présente un plan carré et un chevet plat, éclairé par une grande baie à remplage flamboyant. La nef est voûtée en croisée d'ogives, le chœur présente une voûte à liernes et tiercerons. Côté sud, la troisième travée est prolongée d'un clocher à plan carré muni de deux



1. Vue nord-ouest

3. Plan (Martine Ramat, arch. du patrimoine, éch.1/100^e)

2. Clocher